

Paris, le 25 octobre 2016

Communiqué de presse n° 2016-15

Enfants en (risque de) danger, enfants protégés : quelles données chiffrées ?

Onzième rapport annuel au Gouvernement et au Parlement

Aujourd'hui, 25 octobre 2016, Madame Martine Brousse, vice-présidente, au nom de Madame Hermeline Malherbe, présidente du GIP Enfance en danger, a remis à Madame Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, dans les locaux du GIP Enfance en danger, le onzième rapport annuel au Gouvernement et au Parlement de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE).

Intitulé *Enfants en (risque de) danger, enfants protégés : quelles données chiffrées ?*, le rapport est consacré à une analyse des données chiffrées concernant les enfants victimes de maltraitements, en danger ou risque de danger, et/ou bénéficiant de la politique de protection de l'enfance. Divisé en trois grandes parties, le rapport se penche ainsi tour à tour sur les enfants victimes de violences ou de négligences, sur la situation des enfants en danger ou en risque de danger ayant fait l'objet d'un repérage, puis sur la population des enfants protégés par des prestations ou mesures de protection de l'enfance. Prolongé d'une présentation du dispositif de remontée de données chiffrées des services de l'ASE vers les ODPE et l'ONPE, ainsi que de tableaux statistiques départementaux, le rapport se conclut par une série de 33 préconisations pour l'amélioration du recueil et de l'exploitation des données en protection de l'enfance.

Le rapport complet et sa synthèse sont déjà disponibles [sur le site de l'ONPE](#).

Contact presse :

Tel : 01 53 06 68 92 / direction@onpe.gouv.fr

Visitez notre site et abonnez-vous à notre lettre : www.onpe.gouv.fr